

Avant-propos

En réalisant cette recherche, je veux d'abord réitérer mon soutien pour tous ceux et celles qui contribuent au développement de la coopération régionale dans le Tiers Monde, y compris le Sud-Ouest de l'Océan Indien. Je désire aussi remercier par ce document les responsables de quelques centres (C.E.R.S.O.I., CHEAM, *La Documentation Française*, *Les Archives d'Outre-Mer*,...) si accueillants et dévoués envers leurs visiteurs de l'étranger. De plus, ma gratitude s'adresse personnellement à Jean Benoist, Hubert Gerbeau, Monique Girardin, Jean Pierre Gomane, Anne Malécot, Claude Wanquet, Madeleine Ly-Tio-Fane, Philip M. Allen, Linda Fung, Jean-François Dupon, John Andrea, Rodney Salm, Joanne M. Zellers et bien d'autres encore avec qui j'ai partagé à l'occasion cet intérêt pour le Sud-Ouest de l'Océan Indien. Enfin, un merci particulier à Hélène Mazeran, I.I.A.P., Paris, et Jean Claude Castelain, AUPELF, Montréal, dont l'aide bienveillante m'a permis d'achever ce travail.

D'autre part, afin de souligner brièvement l'approche retenue par cette recherche documentaire, je voudrais rappeler comment en d'autres temps la succession de textes d'accords servit à promouvoir le thème de la coopération régionale. Ainsi, on se souviendra de la rénovation amorcée par l'Europe d'après-guerre avec le "*Traité de Bruxelles*" (17 mars 1948), la "*Convention de Coopération Économique Européenne*" (16 avril 1948) et le traité de la "*Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier*" (18 avril 1951) qui établirent graduellement les fondations du Marché Commun. A partir de ce moment, et bien au delà des problèmes du charbon et de l'acier, l'important fut pour l'Europe de se prendre résolument en charge et de chercher à améliorer ses perspectives d'avenir. De même, la mention de ces traités aida bien souvent par après à soutenir la détermination des pays partenaires pour les amener aujourd'hui vers cette étape décisive, l'Europe de 1992.

Bien sûr, le Sud-Ouest de l'Océan Indien avec ses 15 millions d'habitants ne saurait se comparer à l'Europe; toutefois, le témoignage collectif de ses premiers accords de coopération pourra, je l'espère, contribuer à mieux faire apprécier ses efforts, ses besoins et ses aspirations au niveau régional.

Robert LeBLOND
Ottawa, CANADA